

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2011-2012)
LE 6 SEPTEMBRE 2011**

RECUEILLEMENT

À 19 heures, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

00.01 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, rappelle la procédure de convocation selon l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique qui se lit comme suit : « Le président ou deux commissaires peuvent faire convoquer une séance extraordinaire du conseil des commissaires ».

PRÉSENCES

À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 6 SEPTEMBRE 2011 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)

MM. les commissaires

Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Le commissaire représentant du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
M^{me} Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M. Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

- M^{mes} Linda Crevier (15), Margot Pagé (17), Diane Soucy (4), Chantal Zaccour (20)
MM. Éric Allard (10), Guy-Paul Beauchemin (22) et Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire

C.C.-3252-09-11

00.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

00.03 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

00.04 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, quitte son siège.

C.C.-3253-09-11

AJOURNEMENT

À 19 h 19,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,
que la présente séance extraordinaire soit ajournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3254-09-11

LEVÉE DE L'AJOURNEMENT

À 20 h 54,

M^{me} Chantal Zaccour, commissaire, occupe son siège.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,
la levée de l'ajournement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

00.03 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5582168)

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire et président du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, présente le dossier.

C.C.-3255-09-11

HUIS CLOS

À 21 heures,

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire, occupe son siège.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3256-09-11

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 22 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, occupe son siège.

C.C.-3257-09-11

DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5582168)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

d'adopter la recommandation du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision telle que présentée en ce qui concerne l'élève portant la fiche # 5582168.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 10 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 7 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-3258-09-11

00.04 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 22 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1310 015
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux)\2011-2012\6 septembre 2011 - 1310-015 - extraordinaire.doc